

RÈGLEMENT INTÉRIEUR – ESPACE PAL'ASSE

1. Conditions d'accès

- L'accès au PAL'ASSE est réservé aux personnes disposant d'une réservation valide.
- Le séjour implique l'acceptation intégrale du présent règlement.
- Le gestionnaire ou son représentant veille au bon ordre, à la sécurité et à la bonne tenue du site.

2. Enregistrement

- Chaque personne doit présenter une pièce d'identité à l'arrivée.
- Les mineurs ne sont pas admis sans adulte responsable, sauf autorisation parentale écrite.
- Horaire check in : 12h le lundi 20 juillet
- Horaire check out : avant 12h le lundi 27 juillet
- Changement de locataire en cours de séjour : tout changement doit être signalé préalablement à la réception

3. Hébergements & équipements

- Les lodges Lodg'ing sont installées et équipées par nos soins.
- Il est strictement interdit d'apporter ou d'installer des équipements personnels (tentes, barnums, réchauds, barbecues, rallonges électriques, etc.) ou de modifier l'agencement fourni.
- Un état des lieux est disponible à l'arrivée. Toute dégradation ou disparition entraînera une facturation.

4. Sécurité

- Feux, réchauds, barbecues, bougies, appareils électriques non autorisés et cigarettes dans les lodges sont formellement interdits.
- Des extincteurs sont disposés sur le site et une trousse de secours est disponible à la réception.
- En cas d'urgence (météo exceptionnelle, évacuation...), les consignes du personnel doivent être respectées immédiatement.

5. Respect & tranquillité

- Le calme est demandé à toute heure de la journée.
- Le silence est obligatoire entre 23h00 et 8h00.
- Discussions fortes, musique, cris ou comportements gênants pour les voisins sont proscrits.
- Les festivaliers doivent adopter une attitude respectueuse envers les autres résidents et le personnel Lodg'ing.

6. Hygiène & propreté

- Les lodges et espaces communs doivent être maintenus propres.
- Des bacs de tri sont à disposition : le tri sélectif est obligatoire.
- Les mégots doivent être déposés dans les cendriers.
- Les sanitaires doivent être laissés dans l'état où vous les avez trouvés.

7. Utilisation des espaces communs

- Les espaces (lounge, sanitaires, points d'eau) sont partagés entre tous.
- Merci de ne pas monopoliser les installations et de respecter les consignes affichées.

8. Stationnement

- Les véhicules doivent être garés uniquement dans le parking prévue à cet effet.

9. Visiteurs

- Les visiteurs extérieurs ne sont pas admis dans l'espace PAL'ASSE.
- Les installations sont exclusivement réservées aux clients de Lodg'ing.

10. Animaux

- Les animaux ne sont pas admis, sauf dérogation exceptionnelle validée par l'organisation.

11. Consommation d'alcool & substances

- La consommation d'alcool doit rester raisonnable.
- L'usage de stupéfiants est strictement interdit.
- Toute ivresse manifeste entraînant des risques pour soi ou pour autrui pourra conduire à une exclusion immédiate.

12. Responsabilité

- Lodg'ing décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage aux effets personnels.
- Les participants restent responsables de leur assurance personnelle.

13. Comportement

- Tout comportement inapproprié (tapage nocturne, dégradations, insultes, agressions, non-respect du personnel...) entraînera une exclusion immédiate sans remboursement.

14. Environnement & développement durable

- Merci de limiter votre consommation d'eau et d'électricité.
- Le respect de l'environnement fait partie intégrante de l'expérience Lodg'ing.

15. Départ

- Le départ doit avoir lieu à l'heure indiquée.
- Un contrôle des équipements peut être réalisé avant votre départ.
- Toute dégradation constatée sera facturée.